

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015006

Signataire : CF/BB

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Maria MERCADER Y PUIG

OBJET : MOSAÏQUE : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) – Exercice 2015.

EXPOSE :

Le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque, structure municipale d'Aubervilliers implantée dans les locaux de la Boutique de quartier Villette Quatre-Chemins, s'adresse aux adolescents de 11 à 17 ans habitant ce secteur et/ou fréquentant le collège Jean Moulin. Depuis sa création en 1995, le PAEJ reçoit sans rendez-vous, de façon gratuite et anonyme ces jeunes qui souvent sont en grande difficulté et vivent parfois en habitat ancien insalubre. L'accueil en soirée leur est aussi proposé afin de permettre à ceux qui en expriment le besoin de venir se confier et d'aborder certaines problématiques. L'équipement a également pour objectif d'assurer la médiation avec les membres des familles et de rétablir la communication avec les adultes.

Information et prévention des addictions, promotion de la santé, orientation, conseils, participation à des rencontres-débats, à des ateliers ou à des petits déjeuners équilibrés leur sont proposés. Mosaïque est un espace où la parole tient une place essentielle, mais c'est aussi un lieu de promotion du bien-être des usagers, tant physique que psychologique.

Il ressort du bilan de l'action menée en 2014 que le nombre de passages d'adolescents à la structure s'est porté à 3 242 (filles : 897 soit 28%, garçons : 2 345 soit 72%), pour une file active de 450 usagers.

Ces jeunes se sont montrés plus nombreux à l'âge de 13 et 14 ans à venir fréquenter le PAEJ.

Le budget de ce dispositif, qui s'élève à 135 050 euros, est financé à hauteur de 95 450 euros par la ville d'Aubervilliers, et subventionné par l'Etat pour un montant de 39 600 euros.

La demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis doit permettre de perpétuer les activités du PAEJ, et plus encore, de mettre en œuvre de nouvelles actions, notamment des sorties sur d'autres lieux d'accueil et d'écoute du département ou à Paris pour des expositions ou des rencontres thématiques, par exemple sur les dangers de l'internet). Cette aide doit notamment permettre de développer les actions de sensibilisation en milieu scolaire sollicitées par les établissements de la ville, en particulier le collège Jean Moulin.

Il vous est donc proposé d'autoriser le maire à solliciter et accepter auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis un soutien financier à hauteur de 23.000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leila, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Solidarité / Direction de la Santé Publique

Direction de la Santé Publique

REF : CS2015006

Signataire : CF/BB

OBJET : MOSAIQUE : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis pour le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) – Exercice 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code de la santé publique,

Vu la loi n° 2004-806 du 8 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Considérant que la ville mène depuis 1995 des actions de prévention et d'aide à l'accès aux soins, notamment auprès des jeunes dans le cadre de Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ),

Considérant que le dossier préalable à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été transmis le 19 janvier 2015,

Considérant que le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis peut apporter un soutien financier à hauteur de 23.000 € pour la prorogation des activités du PAEJ « Mosaïque » jusqu'au 31 décembre 2015,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le maire à solliciter et accepter auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis une subvention de 23.000 € pour la poursuite et le développement de l'action Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ) Mosaïque en 2015.

Imputation budgétaire : 504-7473-512.

L'adjoint délégué



Fethi CHOUDER

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015



L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER